

Port de La Rochelle

Le Bateau de récupération des eaux usées

Le littoral Loire-Bretagne compte 92 ports de plaisance qui peuvent accueillir près de 42 000 bateaux. Cette activité est en plein essor et la multiplication des infrastructures portuaires est à l'origine de la dégradation de la qualité des eaux dans les ports. Pour limiter cette dégradation, les collectivités du littoral équipent progressivement leurs ports de plaisance d'installations adaptées. Telle est la démarche engagée par le port de plaisance de La Rochelle qui collecte les eaux usées des bateaux au mouillage.

Le contexte

Face à la dégradation des eaux portuaires, les gestionnaires de ports de plaisance s'équipent en systèmes de récupération des eaux usées de bateaux. Les eaux rejetées par les plaisanciers directement en cause sont constituées :

- ➔ des eaux "noires" (eaux usées, eaux de sanitaires),
- ➔ des eaux "grises" (eaux de fond de cale chargées d'hydrocarbures, eaux de lavage),
- ➔ d'autres flux (huiles de vidange des moteurs).

En Loire-Bretagne, depuis 2003, une dizaine d'opérations de collecte des eaux usées sont menées par les collectivités gestionnaires des ports avec l'appui financier de l'agence de l'eau (Saint-Malo, Binic, Paimpol, Plérin (port du Légué), Douarnenez...). Ces mesures sont d'autant plus indispensables à mettre en œuvre qu'une directive européenne de 2000 impose la mise en place d'installations portuaires de réception pour les déchets des bateaux. Du point de vue réglementaire, une directive européenne impose aux constructeurs de bateaux de plaisance d'équiper leurs bateaux de réservoir de récupération, mais actuellement très peu de bateaux sont équipés.

La collecte des déchets au port de La Rochelle

Le port de la Rochelle est le premier port de plaisance européen sur la façade atlantique. Près de 3 600 bateaux y stationnent en permanence dans plusieurs bassins, ceux du port des Minimes et ceux du port de La Rochelle situé au centre de la ville. À ce chiffre, il faut ajouter en période estivale, 300 à 400 bateaux en escale. Les rejets des effluents issus de la plaisance sont à la mesure de cette fréquentation. Pour

réduire cette pollution, le port de La Rochelle conduit depuis plusieurs années des actions environnementales pour assurer la collecte des déchets et des effluents. Au cours de l'été 2005, un nouveau service de collecte des déchets a été mis en place : les plaisanciers peuvent faire appel à un bateau équipé de pompes de vidange qui aspirent dans des cuves séparées les eaux usées de sanitaires et les eaux de fond de cale chargées d'hydrocarbures. Les effluents collectés sont ensuite acheminés à proximité du ponton avitaillement où ils sont déversés dans le réseau d'assainissement de la ville pour les eaux usées de sanitaires, et dans des containers spécialisés pour les eaux chargés d'hydrocarbures. Cet équipement a bénéficié d'un financement de l'agence de l'eau.

Point de vue



Bernard Gourmel,
directeur du
port de plaisance
de La Rochelle.

"Notre action s'inscrit dans la durée, notamment au travers de notre démarche en cours de certification environnementale ISO 14001."

"Croître et maintenir dans un environnement de qualité est une des exigences auxquelles un gestionnaire de port doit être attentif. C'est une préoccupation permanente. À cet effet, nous menons depuis plusieurs années une politique environnementale volontariste en matière de collecte des déchets et des effluents. Un plan de gestion de collecte sélective couvre l'ensem-

ble des déchets issus de l'activité de plaisance, depuis les déchets ménagers jusqu'aux déchets toxiques issus du carénage qui font l'objet de traitements spécialisés. Des containers et des pompes pour les huiles usées de moteur et les eaux usées de fond de cale ont été installés dans le port, et récemment un bateau spécialement dédié à la collecte des eaux usées a été mis en service. Cet équipement est utilisé par les plaisanciers qui disposent de cuves de rétention sur leur bateau. Les résultats des mesures des eaux portuaires régulièrement effectuées montrent des gains de qualité. Cela est encourageant face aux efforts que nous menons en permanence pour la protection de l'environnement avec l'appui des plaisanciers qui y sont très attentifs et qui respectent les consignes qui leur sont données. Par exemple, en 2005, lors de la période de sécheresse qui a duré dans notre région de mai à octobre, une interdiction de laver les bateaux a été prise qui a été bien suivie par les plaisanciers. Actuellement, le port de La Rochelle est dans une démarche de certification ISO 14001, ce qui va nous obliger à maintenir notre niveau et à progresser dans notre démarche environnementale car c'est dans la durée que de telles actions peuvent avoir un impact sur le milieu marin."

Récupération des eaux usées

- ➔ Principales réalisations : bacs à huiles, pompes pour les eaux usées de fond de cales, bateau de collecte des eaux usées (eaux vannes, huiles usées de moteur...) ; capacité des cuves : 1 000 L pour les eaux noires et 300 L pour les eaux "grises".
- ➔ Actions de communication auprès des plaisanciers sur les actions environnementales : par affichage permanent au bureau du port, plaquette explicative, panneaux de sensibilisation, informations dans la presse locale.